

A man and a woman are shown in a close, intimate embrace. The man, on the left, has short brown hair and a light beard, wearing a light grey blazer over a white shirt. He is looking down towards the woman. The woman, on the right, has long, wavy blonde hair and is wearing a white jacket with a fur collar and a red scarf. She is holding a blue object, possibly a ring or a small device, in her hand. The background is a solid blue color, with a blurred image of a building visible in the bottom right corner.

le château
RAPPORT ANNUEL 2009

PROFIL

Chef de file au Canada, Le Château est un détaillant spécialisé offrant des vêtements, des chaussures et des accessoires modernes aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Le succès de notre marque repose sur notre capacité d'identifier rapidement les tendances de la mode et d'y réagir immédiatement grâce à nos forces en conception et en développement de produits, ainsi qu'à notre approche verticale.

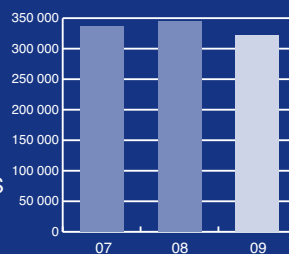
Les vêtements de marque Le Château sont vendus exclusivement par l'entremise des 230 magasins de détail de la Société. Tous ses magasins sont situés au Canada, à l'exception de quatre dans la région de New York. De plus, la Société dispose de 9 magasins sous licence au Proche-Orient.

Le Château, qui accorde une grande importance à la recherche, à la conception et au développement de produits, fabrique environ 40 % de ses vêtements dans ses installations de production au Canada.

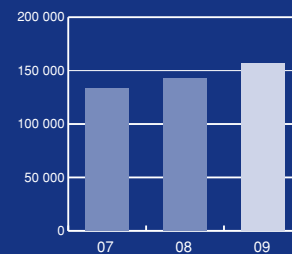
MAGASINS ET SUPERFICIE EN PIEDS CARRÉS

	30 JANVIER 2010		31 JANVIER 2009	
	MAGASINS	PIEDS CARRÉS	MAGASINS	PIEDS CARRÉS
ONTARIO	75	371 240	73	352 214
QUÉBEC	68	360 017	65	319 762
ALBERTA	27	139 605	26	117 321
COLOMBIE-BRITANNIQUE	27	133 025	27	128 768
MANITOBA	8	38 148	7	35 575
NOUVELLE-ÉCOSSE	7	28 083	7	28 083
SASKATCHEWAN	5	20 157	4	16 200
NOUVEAU-BRUNSWICK	5	19 332	5	19 332
TERRE-NEUVE	3	15 314	2	9 203
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1	3 480	1	3 480
TOTAL CANADA	226	1 128 401	217	1 029 938
TOTAL ÉTATS-UNIS	4	17 591	4	17 591
TOTAL MAGASINS LE CHÂTEAU	230	1 145 992	221	1 047 529

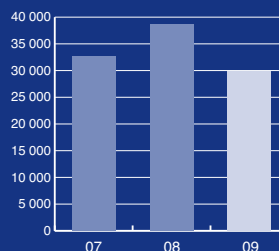
CHIFFRE D'AFFAIRES
(en '000)



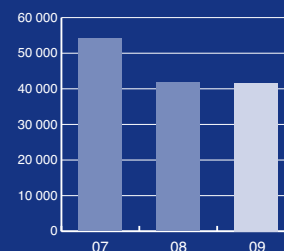
CAPITAUX PROPRES
(en '000)



BÉNÉFICE NET
(en '000)



FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION
(en '000)



FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars sauf les données par action et les ratios)

EXERCICES TERMINÉS LES	30 janvier 2010 (52 semaines)	31 janvier 2009 (53 semaines)	26 janvier 2008 (52 semaines)	27 janvier 2007 (52 semaines)	28 janvier 2006 (52 semaines)
RÉSULTATS					
Chiffre d'affaires	321 733	345 614	336 070	303 879	279 064
Bénéfice avant impôts sur les bénéficiaires	43 246	57 706	50 523	38 406	35 963
Bénéfice net	29 837	38 621	32 596	24 751	23 513
• Par action (de base)	1,23	1,56	1,30	1,02	0,99
• Par action (dilué)	1,22	1,55	1,29	1,00	0,96
Dividende par action					
• Ordinaire	0,70	0,625	0,50	0,28	0,20
• Spécial	—	0,25	—	0,75	—
Nombre moyen d'actions en circulation ('000)	24 339	24 796	24 978	24 181	23 812
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	91 853	85 620	74 384	45 928	60 491
Capitaux propres	157 221	142 414	133 605	108 174	105 245
Total de l'actif	236 032	216 431	206 876	185 709	166 236
RATIOS FINANCIERS					
Ratio du fonds de roulement	3,13	3,03	2,55	1,75	2,52:1
Ratio de liquidités immédiates	1,71	1,75	1,59	1,08	1,63:1
Ratio d'endettement ⁽¹⁾	0,21:1	0,20:1	0,17:1	0,14:1	0,20:1
AUTRES STATISTIQUES (unités comme précisé)					
Flux de trésorerie d'exploitation (en '000)	41 643	41 821	54 117	38 393	38 136
Dépenses en immobilisations (en '000)	20 075	21 467	24 091	27 701	27 655
Nombre de magasins en fin d'exercice	230	221	209	195	185
Superficie en pi ²	1 145 992	1 047 529	965 077	853 767	762 093
Ventes au pi ² ⁽²⁾	335	385	408	407	416

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITRE

Symbole : **CTU.A**

Inscription boursière : **TSX**

Nombre d'actions participantes en circulation (au 3 mai 2010) :

20 066 564 actions subalternes de catégorie A avec droit de vote

4 560 000 actions de catégorie B

Nombre d'actions en circulation dans le public : ⁽³⁾

15 056 884 actions de catégorie A

Au 3 mai 2010:

Haut/bas du cours de l'action de catégorie A

(12 mois terminés le 3 mai 2010) : **15,00 \$ / 9,50 \$**

Cours récent : **14,60 \$**

Rendement des actions : **4,8 %**

Ratio cours / bénéfice : **12,0 X**

Ratio cours / valeur comptable : **2,3 X**

Résultat par action (dilué) : ⁽⁴⁾ **1,22 \$**

Valeur comptable de l'action : ⁽⁵⁾ **6,41 \$**

(1) Incluant les obligations locatives et la tranche échéant à moins d'un an de la dette, excluant les avantages incitatifs reportés.

(2) Excluant les magasins-entrepôts Le Château.

(3) Excluant les actions détenues par les membres du conseil d'administration et les dirigeants.

(4) Exercice terminé le 30 janvier 2010.

(5) Au 30 janvier 2010.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Bien que la récession ait rendu les clients plus hésitants et ralenti les ventes dans le secteur de la vente de vêtements au détail en 2009, Le Château a néanmoins affiché de solides résultats et a continué à renforcer sa marque de commerce.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010 a atteint 321,7 millions de dollars, en baisse de 6,9 % par rapport à l'exercice précédent, et les ventes des magasins comparables ont diminué de 8,5 %. Notre BAIIA s'est fixé à 61,7 millions de dollars, ou à 19,2 % des produits d'exploitation (une marge très honorable dans les circonstances, puisque le pourcentage de l'exercice précédent avait été de 21,6 %). Le bénéfice net et le bénéfice par action dilué a atteint 29,8 millions de dollars, ou 9,3 % des produits d'exploitation, soit 1,22 \$ par action, comparativement à 1,55 \$ il y a un an.

La Société a ouvert douze nouveaux magasins et accru la superficie de douze magasins existants, soit un ajout de 98 000 pieds carrés à son réseau en pleine croissance. Nous avons terminé l'exercice avec une superficie de 1 146 000 pieds carrés pour la vente au détail, une augmentation de 9,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour relever les défis qui se sont posés au cours de l'exercice, nous nous sommes concentrés principalement sur la réduction des dépenses, la gestion des stocks et les marges de produits. De plus, nous avons pu compter sur nos solides compétences en conception et développement de produits, qui ont toujours représenté la pierre angulaire du modèle d'affaires de la Société. Par conséquent, nous avons consolidé notre position à titre de marque de commerce dominante dans le secteur de la mode, puisque nos collections ont sans cesse servi à établir de nouveaux styles et de nouvelles tendances.

Même si le marché présente des signes d'amélioration, nos perspectives restent prudentes et conservatrices. Compte tenu que, de l'avis général, l'économie devrait se relever graduellement, nous prévoyons que la faiblesse du contexte du commerce de détail persistera pendant une partie de 2010.

La Société jouit d'une situation de trésorerie solide et d'un faible niveau d'endettement, des facteurs qui lui procurent une grande souplesse financière et opérationnelle. En 2010, nous prévoyons ouvrir entre cinq et huit nouveaux magasins et rénover de 15 à 20 magasins existants. La Société lancera son site d'achats en ligne pour la saison automne-hiver 2010 afin d'accroître davantage sa clientèle en visant les acheteurs en ligne au Canada et aux États-Unis. Le site Web de commerce électronique donnera une nouvelle dimension à la société et constituera un véhicule important pour attirer les nouveaux clients. De plus, il permettra d'étendre la portée de la Société bien au-delà de son réseau de magasins.

À mesure que les conditions du marché de la vente au détail s'amélioreront, la Société tentera d'élargir davantage son offre et d'accroître la notoriété de sa marque de commerce sur le plan international afin d'accélérer la production de revenus par des contrats de licence et de franchisage à l'étranger.

La situation financière et le positionnement stratégique enviables de Le Château nous permettront de tirer profit des opportunités futures à mesure qu'elles se présenteront. La priorité pour Le Château demeure de rehausser l'intérêt à son égard et d'attirer des clients de tous âges. Cette double stratégie représente la clé de notre croissance continue, alors que nous poursuivons nos efforts de vente dans le but de maximiser les profits et d'accroître la valeur pour les actionnaires.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier nos actionnaires et féliciter tous les gens de Le Château pour le professionnalisme dont ils font preuve dans tous les maillons de la création de produits et de la prestation de services. Ils présentent sans cesse des gammes irrésistibles de produits et offrent une expérience client remarquable.

JANE SILVERSTONE SEGAL, B.A.LLL

Présidente du Conseil et Chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

Le 8 avril 2010

Les exercices 2009 et 2007 désignent, dans tous les cas, les périodes de 52 semaines terminées respectivement le 30 janvier 2010 et le 26 janvier 2008, tandis que l'exercice 2008 désigne la période de 53 semaines terminée le 31 janvier 2009. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2009 de Le Château inc. Tous les montants contenus dans ce rapport et dans les tableaux sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Toute information additionnelle au sujet de la Société, y compris la notice annuelle de la Société, est disponible en ligne à l'adresse www.sedar.com.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
	(52 semaines)	(53 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires	321 733	345 614	336 070
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	43 246	57 706	50 523
Bénéfice net	29 837	38 621	32 596
Résultat net par action			
De base	1,23	1,56	1,30
Dilué	1,22	1,55	1,29
Total de l'actif	236 032	216 431	206 876
Dette à long terme ¹	33 216	28 736	22 194
Dividendes par action			
Ordinaire	0,70	0,625	0,50
Spécial	—	0,25	—
Flux de trésorerie d'exploitation ²	41 643	41 821	54 117
Augmentation (diminution) des ventes des magasins comparables en %	(8,5) %	(2,7) %	5,6 %
Superficie brute en pieds carrés des magasins à la fin de l'exercice	1 145 992	1 047 529	965 077
Ventes au pied carré, excluant les magasins-entrepôts (en dollars)	335	385	408

¹⁾ Incluant la tranche échéant à moins d'un an et la tranche à long terme des obligations locatives et de la dette à long terme.

²⁾ Après la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires total pour la période de 52 semaines terminée le 30 janvier 2010 a diminué de 6,9 % pour s'établir à 321,7 millions de dollars, comparativement à 345,6 millions de dollars pour la période de 53 semaines terminée le 31 janvier 2009. Sur un nombre de semaines comparable (soit la période de 52 semaines terminée le 30 janvier 2010 par rapport à la période de 52 semaines terminée le 31 janvier 2009), le chiffre d'affaires total a reculé de 5,8 %. Les ventes des magasins comparables, qui sont définies comme le chiffre d'affaires dégagé par les magasins ouverts depuis au moins un an, ont baissé de 8,5 % au cours de la période de 52 semaines terminée le 30 janvier 2010.

Au cours de l'exercice, Le Château a ouvert 12 nouveaux magasins, en a fermé 3 et a rénové 14 magasins existants. Au 30 janvier 2010, la Société exploitait 230 magasins (y compris 34 magasins-entrepôts), comparativement à 221 magasins (y compris 31 magasins-entrepôts) à la fin de l'exercice précédent. La superficie totale à la fin de l'exercice s'établissait à 1 146 000 pieds carrés, contre 1 048 000 pieds carrés à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 98 000 pieds carrés, ou 9,4 %. Des 98 000 pieds carrés ajoutés au cours de l'exercice, une superficie de 66 000 pieds carrés est attribuable aux ouvertures de magasins, déduction faite des fermetures, et une superficie de 32 000 pieds carrés découle de l'agrandissement de 12 magasins existants.

En excluant les magasins-entrepôts, les ventes au pied carré ont diminué, passant de 385 \$ en 2008 à 335 \$ en 2009. La régression des ventes au pied carré est imputable au recul de 8,5 % des ventes des magasins comparables et au fait que bon nombre de nouveaux magasins ont été ajoutés dans des marchés plus petits dont les ventes au pied carré sont généralement moins élevées que celles des marchés plus importants.

En 2009, les ventes ont souffert de la diminution de l'achalandage, les consommateurs étant demeurés prudents sur le plan de leurs dépenses discrétionnaires en raison de la faiblesse de l'économie canadienne. Cette situation a été aggravée par les températures anormalement élevées à l'automne de 2009, qui ont entraîné une réduction des ventes de la division des vêtements d'extérieur.

Étant donné le ralentissement du secteur des commerces de détail en 2009, la Société a continué de faire preuve de conservatisme en diminuant de 14,0 % le nombre d'unités au cours de la saison d'automne de 2009. La direction a maintenu l'accent sur la préservation et l'amélioration des marges bénéficiaires par une gestion rigoureuse des stocks. Les marges brutes ont augmenté, passant de 68,3 % en 2008 à 69,9 % en 2009.

L'intégration verticale de Le Château lui donne un caractère distinctif : non seulement figure-t-elle parmi les détaillants d'importance du Canada, elle dessine et développe sa propre marque de vêtements dont elle assure en plus la confection. La Société confectionne environ 40 % de ses vêtements (à l'exclusion des chaussures et des accessoires) dans ses installations de production ultramodernes situées à Montréal, qui lui procurent depuis longtemps plusieurs avantages concurrentiels : courts délais de production et grande souplesse, maîtrise accrue des coûts, capacité de fournir aux consommateurs sur-le-champ ce qu'ils désirent, possibilité de rester branchée sur le marché au fil de son évolution.

Contrat de licence : À l'heure actuelle, la Société a conclu un contrat de licence avec un promoteur spécialisé dans les commerces de détail au Moyen-Orient afin de procéder à l'ouverture de magasins de marque Le Château dans la région. Au 30 janvier 2010, neuf magasins étaient exploités en vertu d'un contrat de licence dans cette région. La Société tentera d'élargir davantage son offre et d'accroître la notoriété de sa marque sur le plan international afin d'augmenter ses produits d'exploitation par des contrats de licence et des établissements à l'étranger.

Lancement du site d'achats en ligne : La Société lancera son site d'achats en ligne pour la saison automne-hiver 2010 afin d'accroître davantage sa clientèle en visant les acheteurs en ligne au Canada et aux États-Unis. Le site Web de commerce électronique constituera un nouveau véhicule important pour attirer les nouveaux clients et étendra la portée de la Société bien au-delà de son réseau de magasins.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR DIVISION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2009	2008	2007	VARIATION EN %	
	\$	\$	\$	2009-2008	2008-2007
	(52 semaines)	(53 semaines)	(52 semaines)		
Vêtements pour femmes	179 158	190 676	191 738	(6,0) %	(0,6) %
Vêtements pour hommes	53 686	57 847	52 053	(7,2) %	11,1 %
Chaussures	35 160	38 562	39 579	(8,8) %	(2,6) %
Accessoires	53 729	58 529	52 700	(8,2) %	11,1 %
	321 733	345 614	336 070	(6,9) %	2,8 %

Les ventes à l'échelle des divisions ont souffert de la diminution de l'achalandage au cours de 2009, les consommateurs demeurant prudents sur le plan de leurs dépenses discrétionnaires en raison de la faiblesse de l'économie canadienne.

Division des vêtements pour femmes : La division des vêtements pour femmes a enregistré une baisse de 6,0 % de son chiffre d'affaires; elle demeure toutefois la division de la Société qui génère le plus de ventes, soit 55,7 % des ventes totales, comparativement à 55,2 % l'exercice précédent.

Division des vêtements pour hommes : Le chiffre d'affaires de la division des vêtements pour hommes a diminué de 7,2 %, et représente 16,7 % des ventes totales en regard de 16,7 % l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, six autres magasins existants ont été agrandis de manière à offrir une section adjacente, mais distincte, consacrée aux vêtements pour hommes, ce qui a porté à 68 le nombre de magasins avec une entrée distincte pour ce type de vêtements. En tout, la superficie de cette division a connu une expansion de 12,7 % en 2009.

Division des chaussures : En 2009, le chiffre d'affaires a reculé de 8,8 %, comptant pour 10,9 % des ventes totales comparativement à 11,2 % l'exercice précédent. Nous avons continué de mieux coordonner notre offre de chaussures à celle de nos vêtements et de notre marque style de vie en général. Nous sommes conscients que cette division a le potentiel de croître davantage et nous planifions de renforcer notre gamme de produits afin d'accaparer une plus grande part du marché. Notre offre de chaussures prend habituellement la forme d'« une boutique à l'intérieur de la boutique » mais, dans certains marchés plus importants, nous implantons des magasins concept entièrement consacrés aux chaussures, adjacents aux magasins pour femmes, mais dotés d'une entrée distincte (à l'instar des entrées distinctes pour les vêtements pour hommes, qui ont remporté beaucoup de succès). Nous exploitons aujourd'hui 15 magasins concept du genre, tous contigus à un magasin déjà existant, soit une hausse par rapport à 11 en 2008.

Division des accessoires : Le chiffre d'affaires de la division des accessoires a subi une baisse de 8,2 % en 2009 et constitue 16,7 % des ventes totales par rapport à 16,9 % l'exercice précédent.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR RÉGION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

				VARIATION EN %	
	2009	2008	2007	2009-2008	2008-2007
	\$	\$	\$		
	(52 semaines)	(53 semaines)	(52 semaines)		
Ontario	108 833	118 135	114 395	(7,9) %	3,3 %
Québec	87 933	94 268	89 677	(6,7) %	5,1 %
Prairies	63 374	65 396	61 776	(3,1) %	5,9 %
Colombie-Britannique	40 375	44 157	45 281	(8,6) %	(2,5) %
Atlantique	16 646	17 704	17 559	(6,0) %	0,8 %
États-Unis	4 572	5 954	7 382	(23,2) %	(19,3) %
	321 733	345 614	336 070	(6,9) %	2,8 %

Au Canada, toutes les régions ont affiché une baisse du chiffre d'affaires, les Prairies étant la région qui s'est le mieux comportée, avec un recul de 3,1 % des ventes totales et de 6,7 % des ventes des magasins comparables. Au Québec, les ventes totales se sont repliées de 6,7 %, alors que les ventes des magasins comparables ont diminué de 8,2 %. Les ventes totales ont été de 7,9 % moins élevées en Ontario, tandis que les ventes des magasins comparables ont décliné de 8,0 %. En Colombie-Britannique et dans la région de l'Atlantique, les ventes des magasins comparables ont fléchi respectivement de 11,4 % et 7,3 %.

Dans les magasins de la Société situés aux États-Unis, les ventes des magasins comparables ont chuté de 21,0 % (25,0 % en dollars américains), soit plus qu'au Canada, étant donné que la conjoncture économique aux États-Unis a été plus défavorable.

BÉNÉFICE

Le bénéfice net a atteint 29,8 millions de dollars, ou 1,22 \$ par action (dilué) en 2009, comparativement au bénéfice record de 38,6 millions de dollars, ou 1,55 \$ par action, enregistré en 2008. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») pour l'exercice s'est établi à 61,7 millions de dollars, ou 19,2 % du chiffre d'affaires, en regard de 74,5 millions de dollars, ou 21,6 % du chiffre d'affaires pour l'exercice précédent. Les marges brutes de la Société pour 2009 ont progressé, passant de 68,3 % en 2008 à 69,9 %. Le recul de 12,8 millions de dollars du BAIIA en 2009 s'explique principalement par la baisse de 4,8 % de la marge brute, qui est passée de 236,1 millions de dollars à 224,7 millions de dollars, du fait principalement du repli du chiffre d'affaires. Les frais d'occupation ont eux aussi augmenté de 3,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net attribuable aux activités au Canada s'est élevé à 31,4 millions de dollars, ou 1,28 \$ par action (dilué) en 2009, en regard de 39,3 millions de dollars, ou 1,58 \$ par action, en 2008. Par ailleurs, à l'égard de ses activités aux États-Unis, la Société a enregistré une perte nette de 1,6 million de dollars canadiens ou (0,06) \$ CA par action en 2009, comparativement à une perte nette de 638 000 \$ CA, ou (0,03) \$ CA par action, pour l'exercice précédent.

Les intérêts créditeurs pour 2009 ont connu une baisse, passant de 2,3 millions de dollars en 2008 à 780 000 \$, du fait surtout des taux d'intérêt considérablement plus bas sur les placements à court et à long terme de la Société.

CHARGES

En 2009, les intérêts débiteurs de 1,5 million de dollars ont été moins élevés que ceux de 1,8 million de dollars en 2008, en raison du remboursement d'un montant de 10,5 millions de dollars au titre de la dette à long terme en 2009. La Société a également obtenu du financement à long terme additionnel de 15,0 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2009.

La dotation aux amortissements a grimpé, passant de 16,7 millions de dollars en 2008 à 17,2 millions de dollars, par suite des investissements additionnels de 20,1 millions de dollars dans les immobilisations en 2009.

La charge d'impôts de 13,4 millions de dollars en 2009 représente un taux d'imposition effectif de 31,0 %, comparativement à un taux de 33,1 % l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif découle d'une diminution des taux d'imposition des sociétés prévus par la loi dans diverses juridictions.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société possède des liquidités importantes, largement suffisantes pour soutenir ses activités d'exploitation, et sa situation financière est solide. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations.

La situation de trésorerie de la Société, incluant les placements à court terme, s'est établie à 68,4 millions de dollars ou 2,79 \$ par action en 2009, comparativement à 66,7 millions de dollars ou 2,75 \$ par action en 2008. La trésorerie à court terme est investie de façon prudente dans des billets de dépôt bancaires au porteur et des dépôts bancaires à terme auprès de grandes banques à charte canadiennes. Les placements à court terme font l'objet d'une étroite surveillance par la Société et ne comprennent pas de papier commercial adossé à des créances mobilières. Les flux de trésorerie d'exploitation (y compris la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement) se sont établis à 41,6 millions de dollars en 2009, contre 41,8 millions de dollars l'exercice précédent, la diminution de 178 000 \$ étant imputable principalement au recul de 8,8 millions de dollars du bénéfice net en 2009, contrebalancé par les variations positives des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie d'exploitation et de financement ont été affectés aux activités de financement et d'investissement suivantes :

1. Des dépenses en immobilisations de 20,1 millions de dollars, réparties comme suit :

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Ouverture de magasins (12 magasins; 12 magasins en 2008, 18 magasins en 2007)	6 749	5 552	8 180
Rénovation de magasins (14 magasins; 17 magasins en 2008, 12 magasins en 2007)	10 499	11 912	10 878
Technologies de l'information	2 372	1 764	1 887
Autres	455	2 239	3 146
	20 075	21 467	24 091

2. Le versement de dividendes de 17,0 millions de dollars.
3. Les remboursements au titre des obligations locatives et de la dette à long terme totalisant 10,5 millions de dollars.

Le tableau suivant indique l'échéancier des montants des obligations contractuelles arrivant à échéance après le 30 janvier 2010 :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Total \$	Moins d'un an \$	De 1 an à 3 ans \$	De 4 ans à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dette à long terme	33 216	11 752	21 124	340	—
Contrats de location-exploitation ¹	267 263	41 304	79 334	67 934	78 691
	300 479	53 056	100 458	68 274	78 691

¹) Loyers minimaux à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme, excluant les loyers fondés sur les ventes en magasin.

Pour l'exercice 2010, les dépenses en immobilisations prévues devraient atteindre entre 18,0 et 20,0 millions de dollars, dont 14,0 à 16,0 millions de dollars devraient être consacrés à l'ouverture de cinq à huit nouveaux magasins et à la rénovation de 15 à 20 magasins existants, et les 4,0 millions de dollars restants devraient être investis dans les technologies de l'information et les infrastructures, y compris les dépenses en immobilisations requises pour le lancement de notre site d'achats en ligne. En 2010, la Société prévoit ajouter entre 60 000 et 80 000 pieds carrés. Cette superficie accrue découlera de l'ajout de cinq à huit nouveaux magasins ainsi que de l'agrandissement (lorsque possible) de certains magasins existants.

La direction prévoit être en mesure de continuer à financer les activités d'exploitation de la Société et une partie de ses dépenses en immobilisations à même les flux de trésorerie d'exploitation. Au besoin, elle pourrait également puiser dans ses liquidités qui, à la fin de l'exercice, consistaient en une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 68,4 millions de dollars et une marge de crédit renouvelable de 16,0 millions de dollars auprès de son institution bancaire, dont une tranche de 6,3 millions de dollars était utilisée à la fin de l'exercice 2009 à l'appui de lettres de crédit.

La Société ne dispose d'aucun arrangement de financement hors bilan.

SITUATION FINANCIÈRE

Le fonds de roulement a augmenté de 7,4 % pour s'établir à 91,9 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 85,6 millions de dollars à la fin de 2008.

Le total des stocks au 30 janvier 2010 a grimpé de 13,3 % pour se fixer à 61,2 millions de dollars en regard de 54,0 millions de dollars l'exercice précédent. Cette augmentation découle surtout d'un accroissement des coûts unitaires par suite des modifications apportées à la gamme de produits et des taux de change plus élevés sur les contrats à terme liés aux produits reçus du troisième trimestre. Sur une base unitaire, les stocks de produits finis avaient reculé de 1,0 % à la fin de l'exercice. Compte tenu de la progression de 9,4 % de la superficie totale, qui a atteint 1 146 000 pieds carrés, les unités de stocks au pied carré ont baissé de 9,5 % d'un exercice à l'autre.

La dette à long terme et les obligations locatives, y compris les tranches échéant à moins d'un an, se sont établies à 33,2 millions de dollars, en hausse par rapport à 28,7 millions de dollars en 2008, en raison du financement par emprunt à long terme additionnel de 15,0 millions de dollars obtenu au troisième trimestre de 2009, déduction faite d'un remboursement de 10,5 millions de dollars effectué au cours de l'exercice. Le ratio d'endettement à long terme est demeuré à un niveau prudent, soit 0,21:1, comparativement à 0,20:1 l'exercice précédent.

Les capitaux propres ont progressé pour s'établir à 157,2 millions de dollars à la fin de l'exercice, déduction faite des dividendes de 17,1 millions de dollars. La valeur comptable par action a augmenté pour atteindre 6,41 \$ au 30 janvier 2010 y compris 2,79 \$ par action au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (y compris les placements à court terme) en regard de 5,88 \$ au 31 janvier 2009.

INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ET LES ACTIONS EN CIRCULATION

En 2009, Le Château a maintenu, pour la seizième année consécutive, sa politique de versement de dividendes trimestriels sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote. Le total des dividendes réguliers par action des catégories A et B versés en 2009 s'est élevé à 0,70 \$ en 2009, comparativement à 0,625 \$ en 2008.

Le 8 avril 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,175 \$ sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote. Le dividende est payable le 18 mai 2010 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 4 mai 2010. Il représente le 66^e dividende trimestriel consécutif déclaré par Le Château. Le dividende régulier annuel de la Société de 0,70 \$ par action représente actuellement un rendement de 5,0 %, d'après le cours de clôture de 14,02 \$ par action le 7 avril 2010.

La Société a désigné les dividendes susmentionnés à titre de dividendes admissibles conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et aux lois équivalentes au niveau provincial.

Au 7 avril 2010, 20 009 464 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 4 560 000 actions de catégorie B avec droit de vote étaient en circulation. De plus, 1 038 300 options sur actions, dont les prix d'exercice vont de 7,56 \$ à 15,14 \$, étaient en cours, dont 379 600 pouvaient être exercées.

La Société a annoncé le 11 juin 2009 qu'elle avait l'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, laquelle a été ensuite approuvée par la Bourse de Toronto. Dans le cadre de cette offre de rachat, la Société peut racheter jusqu'à concurrence de 987 173 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de la Société, soit 5 % des actions de cette catégorie émises au 11 juin 2009. L'offre de rachat a débuté le 19 juin 2009 et pourrait se poursuivre jusqu'au 18 juin 2010. Le volume moyen quotidien des opérations pour le semestre précédant le 1^{er} juin 2009 s'est établi à 26 815 actions. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, un maximum de 25 % de cette moyenne peut être racheté chaque jour, ce qui représente 6 703 actions. Les actions seront rachetées pour le compte de la Société par un courtier inscrit par l'entremise de la Bourse de Toronto. Le prix payé en contrepartie des actions correspondra à leur cours au moment de l'acquisition, et le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de chaque rachat seront fixés par la Société. La totalité des actions rachetées par la Société seront annulées. Depuis le 19 juin 2009, aucune action de catégorie A avec droit de vote subalterne n'a été rachetée par la Société.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus d'offrir des renseignements sur des mesures du bénéfice selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), ce rapport de gestion présente le BAIIA comme mesure supplémentaire du bénéfice. L'amortissement comprend la radiation d'immobilisations. Le BAIIA est présenté dans le but d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation et à couvrir ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation pour les sociétés ouvertes de notre secteur.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états des résultats consolidés vérifiés pour les exercices terminés le 30 janvier 2010 et le 31 janvier 2009 :

(En milliers de dollars)	2009 \$	2008 \$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	43 246	57 706
Amortissement	17 216	16 705
Radiation d'immobilisations	538	585
Intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives	1 503	1 798
Intérêts créditeurs	(780)	(2 299)
BAIIA	61 723	74 495

La Société présente aussi les ventes des magasins comparables qui correspondent aux ventes générées par des magasins qui sont en exploitation depuis au moins un an.

Les PCGR ne donnent pas de sens normalisé aux mesures énoncées précédemment, et celles-ci peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par un administrateur sous-louent des espaces locatifs de la Société. Les montants reçus au cours de l'exercice ont totalisé 177 000 \$ (60 000 \$ en 2008). Ces montants sont comptabilisés à leur valeur d'échange.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE EN 2009

Le 1^{er} février 2009, la Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »).

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », accroît les exigences en matière d'informations à fournir à l'égard de l'évaluation à la juste valeur, y compris la fiabilité relative des données utilisées aux fins d'évaluation, et à l'égard du risque d'illiquidité des instruments financiers. Les nouvelles informations à fournir sont décrites à la note 14 afférente aux états financiers annuels consolidés.

Le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », renferme des lignes directrices supplémentaires sur la comptabilisation et le traitement des immobilisations incorporelles. La nouvelle norme exige que certains montants soient reclassés des immobilisations aux immobilisations incorporelles. Au 30 janvier 2010, l'adoption de cette nouvelle norme a donné lieu au reclassement de la valeur comptable nette des logiciels d'un montant de 2,5 millions de dollars (2,5 millions de dollars en 2008) des immobilisations aux immobilisations incorporelles. Les nouvelles informations à fournir se trouvent à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés.

PLAN DE PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront utiliser les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dans la préparation des états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. La Société sera tenue de commencer à présenter l'information financière selon les IFRS pour le trimestre se terminant le 30 avril 2011 et de préparer un bilan d'ouverture et de fournir l'information selon les IFRS pour les périodes correspondantes présentées.

La Société a commencé à planifier sa transition aux IFRS en 2009. Une équipe de projet a été formée et un plan de conversion détaillé décrivant les principales phases du projet de transition aux IFRS a été élaboré. Des conseillers externes ont été embauchés pour aider la Société à mettre en œuvre le plan de conversion aux IFRS. Chaque trimestre, l'équipe de projet présente un rapport au comité de vérification.

Le plan de conversion est articulé autour des trois phases suivantes : phase initiale d'établissement de la portée et du diagnostic, phase d'analyse détaillée et de conception et phase de mise en œuvre.

Phase initiale d'établissement de la portée et du diagnostic :

La phase initiale d'établissement de la portée et du diagnostic est achevée et comprenait l'examen et la détermination des principales différences entre les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada actuels et les IFRS, ainsi que l'évaluation initiale des exemptions en matière de transition de la norme IFRS 1. Les activités de cette phase englobaient également la formation des employés clés. La première phase a été achevée au deuxième trimestre de 2009.

Phase d'analyse détaillée et de conception :

La deuxième phase du plan de conversion de la Société est actuellement en cours et comporte une analyse détaillée de toutes les différences pertinentes sur le plan comptable entre les IFRS et les PCGR qui ont été relevées au cours de la phase initiale d'établissement de la portée et du diagnostic, et qui découlent de la conversion aux IFRS. L'analyse comprend un examen des modifications requises aux méthodes comptables actuelles ainsi que des choix de méthodes comptables possibles. Les répercussions de ces modifications sur les processus d'affaires, les systèmes d'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière sont également analysées. La Société est également en voie de préparer des modèles d'états financiers et des notes y afférentes, conformément à la norme IAS 1, « Présentation des états financiers ». La formation est offerte de façon continue aux employés clés. À ce jour, la Société a terminé la plus grande partie de l'analyse détaillée des domaines importants et prévoit avoir achevé le reste de l'analyse d'ici la fin du deuxième trimestre de 2010.

Phase de mise en œuvre :

La dernière phase du plan de passage aux IFRS de la Société comprendra la mise en œuvre des modifications relevées au cours de la deuxième phase ainsi que l'approbation des états financiers selon les IFRS. La formation continuera d'être régulièrement offerte aux employés clés. La dernière phase sera terminée au cours du troisième et du quatrième trimestres de 2010.

Compte tenu des progrès réalisés à ce jour, la Société a relevé les modifications aux principales méthodes comptables qui ont une incidence potentielle sur les états financiers de la Société. La Société examine actuellement d'autres méthodes comptables et communiquera l'information additionnelle à cet égard lorsqu'elle sera disponible.

La norme IAS 1, « Présentation des états financiers », exigera que des modifications soient apportées au classement dans l'état des résultats, selon la méthode des « charges par fonction » ou la méthode des « charges par nature », ainsi que des informations additionnelles. La Société n'a pas encore déterminé la méthode de présentation qu'elle utilisera.

La norme IAS 17, « Contrats de location », pourrait exiger la modification du mode de comptabilisation des charges sur la durée du contrat de location.

La norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs », exigera que la dépréciation d'actifs soit appliquée aux unités génératrices de trésorerie, le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Les actifs seront évalués au moyen d'un test en une étape, selon lequel la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs sera directement comparée à sa valeur recouvrable calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

La norme IAS 39, « Instruments financiers », pourrait exiger des modifications au processus d'appréciation de l'efficacité dans le cadre de la comptabilité de couverture.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les processus d'affaires, les systèmes d'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information.

Le plan de conversion aux IFRS de la Société progresse comme prévu. Au fil de cette progression, la Société pourra présenter une évaluation plus détaillée de l'incidence financière de la transition aux IFRS.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au *Règlement 52 109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des sociétés* (« Règlement 52 109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société déposera des attestations signées par le chef de la direction et le chef des finances, lesquelles, entre autres éléments, traitent de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »), ainsi que de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CPCI pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes et qu'elle a été correctement présentée dans les documents annuels réglementaires.

En date du 30 janvier 2010, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, une évaluation de l'efficacité des CPCI de la Société, au sens où l'entend le Règlement 52 109, a été effectuée. Selon les résultats de l'évaluation, le chef de la direction et le chef des finances en sont venus à la conclusion que la conception et le fonctionnement des CPCI étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada. Le chef de la direction et le chef des finances ont effectué une évaluation afin de déterminer si la Société a, au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, apporté des modifications au CIIF qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier des effets notables. Aucune modification de ce genre n'a été relevée dans le cadre de leur évaluation.

En date du 30 janvier 2010, une évaluation a eu lieu, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, de l'efficacité du CIIF de la Société au sens où l'entend le Règlement 52-109. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces.

Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, et aux exigences du Règlement 52-109.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers exige que la Société estime l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur les résultats financiers présentés de la Société. Les estimations sont jugées critiques lorsqu'une estimation différente aurait pu être utilisée ou lorsque des changements d'estimations sont vraisemblablement susceptibles d'être apportés d'une période à une autre et qu'ils auraient une incidence importante sur la situation financière, l'évolution de la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. Les principales conventions comptables de la Société sont présentées à la note 1 des « Notes afférentes aux états financiers consolidés », et les estimations comptables critiques inhérentes à ces conventions comptables sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

Évaluation des stocks

La Société inscrit une provision pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur nette de réalisation de ses stocks, laquelle comporte une provision au titre des frais liés à l'élimination et à la désuétude des stocks calculée en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la provision afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes, si cette dernière est adéquate.

Dépréciation des immobilisations

La direction procède à une évaluation de la valeur courante des actifs associés aux magasins de détail. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec ses flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus qui devraient résulter de son utilisation. S'il est jugé que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur, généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus.

Rémunération à base d'actions

Une charge de rémunération à base d'actions liée aux options sur actions est calculée selon la méthode fondée sur la juste valeur à l'aide du modèle de Black et Scholes et est constatée pour toutes les options attribuées après le 25 janvier 2003. Pour établir la juste valeur, la Société utilise des estimations et des hypothèses portant sur le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue, la volatilité prévue et le rendement de l'action prévu. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait entraîner des charges de rémunération à base d'actions différentes.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques présentés ci-après ne sont pas exhaustifs et s'ajoutent aux autres risques mentionnés dans les présentes ou dans les documents que Le Château a déposés auprès d'organismes publics. Une liste plus complète des risques et incertitudes figure dans la notice annuelle la plus récente de la Société. Le Château exerce ses activités dans un secteur concurrentiel en constante évolution. De nouveaux facteurs de risque pourraient se présenter; il est impossible pour la direction de les prévoir tous ou de déterminer leur incidence sur l'entreprise.

Concurrence et conjoncture économique

La mode est un secteur hautement concurrentiel et d'envergure internationale qui se doit de suivre l'évolution rapide de la demande des consommateurs. De plus, plusieurs facteurs externes, qui échappent au contrôle de la Société, influencent le climat économique et la confiance des consommateurs.

Cet environnement accentue l'importance d'une différenciation en magasin, d'un service à la clientèle de qualité et d'un dépassement continu des attentes des clients, afin de leur offrir une expérience globale exceptionnelle en magasin.

Dans cette optique, Le Château croit que son caractère distinctif en matière de mode, la mise en marché et la conception novatrice de ses magasins, sa situation financière solide ainsi que son équipe gagnante d'employés dynamiques se consacrant à offrir la meilleure expérience en magasin qui soit contribueront au succès continu de l'entreprise.

Variation des dépenses de consommation

La Société doit être à l'affût des nouveaux goûts des consommateurs et des nouvelles techniques marchandes et s'y adapter rapidement. Même si la Société tente de suivre de près les nouveaux modes de vie et goûts des consommateurs ayant une incidence sur ses produits, l'omission de sa part de repérer ces tendances et de s'y adapter pourrait avoir des conséquences importantes sur ses activités. L'évolution des habitudes de consommation pourrait également avoir des répercussions sur les ventes. La majorité des magasins de la Société sont situés dans des centres commerciaux couverts. Le maintien ou la croissance du volume de ventes repose en partie sur la popularité continue des centres commerciaux comme destination de choix des consommateurs et sur la capacité des centres commerciaux, des locataires et d'autres services de générer un achalandage élevé. De nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société pourraient réduire l'achalandage, notamment le ralentissement de l'économie, la fermeture de grands magasins à rayons, les conditions climatiques, les préoccupations au sujet d'attentats terroristes, les travaux de construction et l'accès, les modes de magasinage non traditionnels comme le commerce électronique, les magasins de vente au rabais et les centres commerciaux de vie urbaine. Tout changement dans les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Conjoncture économique et incertitude normale entourant le monde des affaires

La détérioration de la santé économique du milieu dans lequel la Société évolue (que ce soit, par exemple, le taux de croissance économique, le taux d'inflation, les taux de change et les taux d'imposition) peut avoir une incidence sur la confiance des consommateurs et leurs dépenses ainsi que sur la capacité de la Société d'acheter des produits à un prix concurrentiel. Certains autres facteurs externes qui échappent à la volonté de la Société, comme les taux d'intérêt, les taux d'endettement des particuliers, les taux de chômage et le revenu disponible des particuliers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur des variables économiques et la confiance des consommateurs. La Société surveille l'évolution des facteurs économiques se rapportant aux marchés sur lesquels elle est présente et, dans le cadre de l'évaluation de sa stratégie et de ses activités d'exploitation, elle utilise ces données pour rajuster ses projets et renouveler continuellement ses magasins, ses techniques marchandes et ses produits. La Société surveille la diminution générale de la demande des consommateurs qui semble toucher le marché, probablement en raison du ralentissement de l'économie, mais elle ne peut déterminer si son chiffre d'affaires s'en ressentira ni dans quelle mesure.

Baux

Tous les magasins de la Société sont assujettis à des contrats de location à long terme, à l'exception du magasin de la rue Saint-Jean, à Québec, dont la Société est propriétaire. Toute augmentation des taux de location des magasins de détail aurait des conséquences négatives sur la Société.

Risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée a surtout trait aux fluctuations des cours entre le dollar canadien et le dollar américain. Afin de se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, la Société a recours à des contrats à terme pour fixer le taux de change sur une importante partie de ses besoins prévus en dollars américains. Les contrats sont appariés avec les achats de devises prévus. Au 30 janvier 2010, la Société avait des contrats en cours d'une valeur de 2,2 millions de dollars pour l'achat de dollars américains (15,0 millions de dollars en 2008). Afin d'atténuer le risque de crédit, la Société ne conclut des contrats de change qu'avec des banques à charte canadiennes.

Caractère saisonnier

La Société offre de nombreux produits à caractère saisonnier. Elle a prévu dans son budget les niveaux des stocks et les activités promotionnelles de façon qu'ils s'harmonisent avec ses initiatives stratégiques et les variations anticipées des dépenses des consommateurs. Les activités qui génèrent des produits d'exploitation tirés de la vente de produits saisonniers sont assujetties aux variations des habitudes d'achat des consommateurs découlant de conditions météorologiques défavorables.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Le tableau ci-dessous présente les principales données financières pour les huit trimestres les plus récents. Ces informations trimestrielles non vérifiées ont été préparées de la même manière que les informations figurant dans les états financiers annuels. Les résultats d'exploitation des trimestres ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour toute période future.

	PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		QUATRIÈME TRIMESTRE		TOTAL	
	2009	2008	2009	2008 ¹⁾	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(14 semaines)	(52 semaines)	(53 semaines)
Chiffre d'affaires	71 775	70 616	81 437	88 680	75 305	83 763	93 216	102 555	321 733	345 614
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	7 570	8 480	11 550	14 536	8 334	15 338	15 792	19 352	43 246	57 706
Bénéfice net	5 070	5 645	7 780	9 821	5 599	9 988	11 388	13 167	29 837	38 621
Résultat net par action										
De base	0,21	0,23	0,32	0,39	0,23	0,40	0,47	0,54	1,23	1,56
Dilué	0,21	0,22	0,32	0,39	0,23	0,40	0,46	0,54	1,22	1,55

Les activités de la Société sont de nature saisonnière. Au fur et à mesure que la Société met en application sa stratégie visant à élargir sa clientèle, elle s'attend à ce que son chiffre d'affaires devienne moins saisonnier. Toutefois, les ventes au détail sont habituellement plus élevées au cours du quatrième trimestre en raison de la période des Fêtes. En outre, les résultats du quatrième trimestre sont généralement réduits par les soldes qui suivent la période des Fêtes.

Résultats du quatrième trimestre

La Société a enregistré une baisse de 9,2 % de son chiffre d'affaires, qui a atteint 93,2 millions de dollars pour la période de 13 semaines terminée le 30 janvier 2010, comparativement à 102,6 millions de dollars pour la période de 14 semaines terminée le 31 janvier 2009. Sur un nombre de semaines comparable, (soit la période de 13 semaines terminée le 30 janvier 2010, par rapport à la période de 13 semaines terminée le 31 janvier 2009), le chiffre d'affaires total a diminué de 3,5 % tandis que les ventes des magasins comparables ont reculé de 6,7 %.

Le bénéfice net pour la période de 13 semaines terminée le 30 janvier 2010 s'est établi à 11,4 millions de dollars, ou 0,46 \$ par action (dilué), en comparaison du bénéfice record de 13,2 millions de dollars, ou 0,54 \$ par action, enregistré pour la période de 14 semaines terminée le 31 janvier 2009 et du bénéfice net de 12,4 millions de dollars ou 0,49 \$ par action pour la période de 13 semaines terminée le 26 janvier 2008.

Le BAIIA pour le quatrième trimestre a atteint 20,7 millions de dollars, ou 22,2 % du chiffre d'affaires, contre 23,9 millions de dollars, ou 23,3 % du chiffre d'affaires pour l'exercice précédent. Les marges brutes de la Société pour le quatrième trimestre de 2009 ont progressé, passant de 66,6 % en 2008 à 68,3 % en 2009. Le fléchissement de 3,2 millions de dollars du BAIIA au quatrième trimestre est principalement imputable à la baisse de 6,7 % de la marge brute, qui est passée de 68,3 millions de dollars à 63,7 millions de dollars, par suite du recul du chiffre d'affaires. La baisse de la marge brute a été contrebalancée en partie par la diminution de 1,5 million de dollars des charges d'exploitation des magasins.

Les flux de trésorerie d'exploitation (compte tenu des variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement) ont atteint 24,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009, en hausse par rapport à 17,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, en raison essentiellement des variations positives des éléments hors caisse du fonds de roulement totalisant 8,7 millions de dollars, contrebalancées en partie par le recul de 1,8 million de dollars du bénéfice net au cours de la période.

PERSPECTIVES

En rehaussant ses normes de service et en se concentrant sur un éventail de produits attrayants, la Société continue à accroître sa clientèle et s'efforce toujours d'améliorer l'expérience d'achat de celle-ci.

Compte tenu que, de l'avis général, l'économie devrait se relever graduellement, nous prévoyons que la faiblesse du contexte du commerce de détail persistera pendant une partie de 2010. Comme nous l'avons fait en 2009, nous gérerons notre entreprise de façon proactive et prudente, tout en mettant particulièrement l'accent sur la gestion des stocks et un contrôle rigoureux des coûts. Nous poursuivons nos efforts de valorisation de notre marque et continuerons d'investir dans la recherche, la conception, le développement de produits et les nouvelles technologies.

La Société lancera un site d'achats en ligne pour la saison automne-hiver 2010 afin d'accroître davantage sa clientèle en visant les acheteurs en ligne au Canada et aux États-Unis. Le site Web de commerce électronique constituera un nouveau véhicule important pour attirer de nouveaux clients et étendra la portée de la Société bien au-delà de son réseau de magasins.

La Société jouit d'une situation de trésorerie solide et d'un faible niveau d'endettement, de facteurs qui lui procurent une grande souplesse financière et opérationnelle. En 2010, les dépenses en immobilisations prévues devraient atteindre entre 18,0 et 20,0 millions de dollars, dont 14,0 à 16,0 millions de dollars devraient être consacrés à l'ouverture de cinq à huit magasins et à la rénovation de 15 à 20 magasins existants. La Société continuera également de saisir les occasions de générer des produits d'exploitation au moyen de contrats de licence à l'étranger.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion de même que le rapport annuel peuvent contenir des énoncés prospectifs portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle exerce ses activités qui sont fondés sur ses attentes, ses estimations et ses prévisions. Ces énoncés ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui échappent au contrôle de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent intervenir et faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante de ceux qui sont exprimés dans le présent rapport, facteurs qui sont évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ces derniers ne sont valides qu'à la date où ils sont exprimés, et la Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de revoir ces énoncés à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit, sauf si la loi sur les valeurs mobilières applicable l'exige.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte qu'il y ait un écart important entre les résultats ou les événements réels et les prévisions actuelles incluent notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives d'affaires et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel évolue la Société; la variation des dépenses de consommation; la conjoncture économique générale et les incertitudes habituelles liées aux affaires; les préférences des consommateurs à l'égard de la gamme de produits; les conditions météorologiques saisonnières; la variation des taux de change; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; les fluctuations des taux d'intérêt et les autres variations des coûts d'emprunt; et les modifications apportées aux lois, règles et réglementations applicables à la Société.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

À l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de **Le Château inc.** et toute l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Lorsqu'il était possible d'appliquer d'autres méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle a jugées les plus appropriées dans les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis, puisqu'ils renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs de qualité supérieure, moyennant un coût raisonnable. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la Société est correctement comptabilisé et bien protégé.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification, qui se compose de trois administrateurs externes nommés par le conseil d'administration. À chaque trimestre, le comité rencontre la direction ainsi que les vérificateurs externes indépendants, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, ainsi que des questions de vérification et de présentation de l'information financière. Le comité examine également les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs externes, et fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité étudie, dans le but de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la nomination des vérificateurs externes ou le renouvellement de leur mandat. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes Ernst & Young s.r.l., conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

(Signé)

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Présidente du Conseil et chef de la direction

(Signé)

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de

Le Château inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Le Château inc.** aux 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009 et les états consolidés des bénéfices non répartis, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada

Le 29 mars 2010

*Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.*¹

Comptables agréés

¹ Permis d'auditeur CA n° 8500

BILANS CONSOLIDÉS Aux 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009

[en milliers de dollars canadiens]

	2010 \$	2009 \$
ACTIF [note 2]		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 411	10 034
Placements à court terme [note 3]	45 000	56 643
Débiteurs	2 454	4 791
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1 602	—
Instruments financiers dérivés	59	1 530
Stocks [note 4]	61 234	54 012
Charges payées d'avance	1 308	778
Total de l'actif à court terme	135 068	127 788
Placements à long terme [note 3]	10 000	—
Immobilisations [notes 5 et 7]	88 437	86 156
Immobilisations incorporelles [note 6]	2 527	2 487
	236 032	216 431
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	27 151	25 403
Dividendes à verser	4 293	4 239
Impôts sur les bénéfices à payer	—	2 285
Tranche échéant à moins d'un an des obligations locatives	—	1 008
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme [note 7]	11 752	8 746
Impôts futurs [note 9]	19	487
Total du passif à court terme	43 215	42 168
Dette à long terme [note 7]	21 464	18 982
Impôts futurs [note 9]	3 910	3 176
Avantages incitatifs reportés	10 222	9 691
Total du passif	78 811	74 017
Capitaux propres		
Capital social [note 8]	34 335	30 997
Surplus d'apport [note 8]	2 159	2 460
Bénéfices non répartis	120 687	107 914
Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 17]	40	1 043
Total des capitaux propres	157 221	142 414
	236 032	216 431

Engagements, éventualités et garanties [notes 11 et 16]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,

[signé]
Jane Silverstone Segal, B.A.LLL
Administratrice

[signé]
Emilia Di Raddo, CA
Administratrice

ÉTATS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009
[en milliers de dollars canadiens]

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	[52 semaines] 107 914	[53 semaines] 99 884
Excédent du coût sur la valeur attribuée des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne achetées et annulées	—	(8 989)
Bénéfice net	29 837	38 621
Dividendes déclarés [note 8]	137 751	129 516
	17 064	21 602
Solde à la fin de l'exercice	120 687	107 914

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS Exercices terminés les 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009
[en milliers de dollars canadiens]

	2010	2009
	\$	\$
Chiffre d'affaires	[52 semaines] 321 733	[53 semaines] 345 614
Coût des ventes et charges		
Coût des ventes et charges de vente et d'administration	260 010	271 119
Amortissement	17 216	16 705
Radiation d'immobilisations [note 5]	538	585
Intérêts sur la dette à long terme et obligations locatives	1 503	1 798
Intérêts créditeurs	(780)	(2 299)
	278 487	287 908
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	43 246	57 706
Charge d'impôts [note 9]	13 409	19 085
Bénéfice net	29 837	38 621
Résultat net par action [note 10]		
De base	1,23	1,56
Dilué	1,22	1,55
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	24 339 461	24 795 576

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS Exercices terminés les 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009
 [en milliers de dollars canadiens]

	2010	2009
	\$	\$
	[52 semaines]	[53 semaines]
Bénéfice net	29 837	38 621
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des contrats de change	(1 401)	5 260
Contrats de change à terme réalisés et reclassés dans le bénéfice net	(70)	(3 980)
(Charge) recouvrement d'impôts	468	(403)
	(1 003)	877
Résultat étendu	28 834	39 498

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS Exercices terminés les 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009

[en milliers de dollars canadiens]

	2010	2009
	\$	\$
	[52 semaines]	[53 semaines]
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	29 837	38 621
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation		
Amortissement	17 216	16 705
Radiation d'immobilisations	538	585
Amortissement des avantages incitatifs reportés	(1 540)	(1 414)
Impôts futurs	734	(642)
Rémunération à base d'actions [note 8]	341	836
	47 126	54 691
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation [note 13]	(7 554)	(15 402)
Avantages incitatifs reportés	2 071	2 532
Flux de trésorerie d'exploitation	41 643	41 821
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des obligations locatives	(1 008)	(1 384)
Produit de la dette à long terme	15 000	18 000
Remboursement de la dette à long terme	(9 512)	(10 074)
Émission de capital social à l'exercice d'options	2 696	614
Achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne aux fins d'annulation	—	(10 537)
Dividendes versés	(17 010)	(20 496)
Flux de trésorerie de financement	(9 834)	(23 877)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution des placements à court terme	11 643	9 711
Augmentation des placements à long terme	(10 000)	—
Acquisitions d'immobilisations et d'immobilisations incorporelles	(20 075)	(21 467)
Flux de trésorerie d'investissement	(18 432)	(11 756)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 377	6 188
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 034	3 846
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	23 411	10 034
Information supplémentaire :		
Intérêts payés pendant l'exercice	1 503	1 798
Impôts sur les bénéfices payés pendant l'exercice	15 929	22 009

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 janvier 2010 et 31 janvier 2009

[Les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire.]

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Fin d'exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de janvier. L'exercice terminé le 30 janvier 2010 porte sur une période de 52 semaines, alors que celui terminé le 31 janvier 2009 portait sur une période de 53 semaines.

Utilisation d'estimations

Les états financiers consolidés de Le Château inc. [la « Société »] ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus [les « PCGR »] du Canada. La préparation d'états financiers selon les PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction est d'avis que les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées. La Société ne détient aucune participation dans des entités à détenteurs de droits variables.

Conversion des devises

Les opérations libellées en devises et les opérations d'un établissement étranger intégré sont converties selon la méthode temporelle. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les autres actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur au cours de l'exercice, à l'exception du coût des stocks utilisés et de l'amortissement, lesquels sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs connexes. Les résultats font état des gains et pertes découlant des variations des taux de change.

Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours et des rabais estimatifs; ils excluent les taxes de vente et sont comptabilisés au moment de la livraison au client. Les produits tirés des cartes-cadeaux ou des chèques-cadeaux [collectivement, les « cartes cadeaux »] sont constatés au moment de l'échange ou conformément à la convention comptable de la Société à l'égard des cartes-cadeaux jamais échangées. Les produits relatifs aux cartes-cadeaux jamais échangées sont compris dans les autres produits et représentent la valeur estimative des cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées par les clients et sont évalués en fonction des modalités des cartes-cadeaux et des tendances historiques en matière d'échange, y compris les données disponibles du secteur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes auprès d'institutions bancaires. Les équivalents de trésorerie se limitent aux placements pouvant être facilement convertibles en un montant connu de liquidités, qui sont assujettis à un risque de variation minimal de leur valeur et qui sont assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins. Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à la juste valeur.

Placements

Les placements à court terme comprennent les placements dont l'échéance initiale est de 90 jours ou plus. Les placements à long terme incluent des placements dont l'échéance initiale est supérieure à 365 jours. Les placements à court et à long terme sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Stocks

Les matières premières, les produits en cours et les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen, y compris les remises consenties par les fournisseurs, ou de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est imputé aux résultats comme suit :

Bâtiment	4 % à 10 %, amortissement dégressif
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	5 ans, amortissement linéaire
Mobilier et agencement – autres	5 à 10 ans, amortissement linéaire
Automobiles	30 %, amortissement dégressif

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des baux, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Les gains et pertes découlant de la cession d'actifs individuels sont constatés dans les produits de la période où la cession a été réalisée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent les logiciels, sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes s'échelonnant de trois à cinq ans.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations incorporelles individuelles sont comptabilisés dans les produits de la période où la cession a été réalisée.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés qui devraient résulter de son utilisation et sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. S'il est jugé que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur juste valeur, généralement déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et une imputation aux résultats pendant l'exercice.

Avantages incitatifs reportés

Les avantages incitatifs reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale des contrats de location, plus une période de renouvellement, ne pouvant dépasser dix ans.

Rémunération à base d'actions

Toutes les options attribuées ou modifiées après le 25 janvier 2003 sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la valeur de la rémunération est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle de Black et Scholes. La valeur de la charge de rémunération est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits rattachés aux options sur actions à titre de charge comprise dans le coût des ventes et les charges de vente et d'administration, et un montant correspondant est ajouté au surplus d'apport dans les capitaux propres.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Toutes les options attribuées ou modifiées avant le 26 janvier 2003 sont comptabilisées à titre d'opérations portant sur les capitaux propres. Aucune charge de rémunération n'est constatée dans les états financiers consolidés à l'égard de ces attributions. Si la Société avait utilisé la méthode de la juste valeur, les résultats n'auraient pas été sensiblement différents.

Toute contrepartie payée par les participants au régime au moment de l'exercice des options sur actions est portée au crédit du capital social.

Frais d'ouverture de magasins

Les frais d'ouverture de magasins sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, laquelle exige que le calcul des actifs et des passifs d'impôts futurs soit fondé sur les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur, afin de tenir compte de tout écart temporaire découlant de la différence entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation est établi en supposant que la totalité des options ayant un effet dilutif ont été exercées au début de la période considérée ou à la date d'émission, si elle est postérieure, et que le produit de l'exercice de ces options a été utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période.

Contrats de location

Un contrat de location qui transfère la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété est classé à titre de contrat de location-acquisition. Il est comptabilisé comme l'acquisition d'un actif et la prise en charge d'une obligation. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation en vertu desquels les loyers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement, les variations de valeur ultérieures étant comptabilisées dans le bénéfice net ou dans les autres éléments du résultat étendu.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme « détenus à des fins de transaction » et évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le bénéfice net.
- Les placements à court et à long terme sont classés comme « disponibles à la vente ». Après leur évaluation initiale à la juste valeur, les gains et pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf pour les moins-values durables qui sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, les gains ou pertes accumulés déjà constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le bénéfice net.
- Les débiteurs sont classés comme « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

- Les crédateurs, les dividendes à payer, la dette à long terme et les obligations locatives sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur et, par la suite, au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Couvertures

Le chapitre 3865, « Couvertures », dont l'application est facultative, établit les modalités d'application de la comptabilité de couverture. En accord avec sa stratégie de gestion des risques, la Société continue d'appliquer la comptabilité de couverture pour ses contrats de change et désigne ceux-ci comme couvertures de flux de trésorerie. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche des gains ou des pertes sur l'élément de couverture qui est considérée comme une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans le bénéfice net. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le bénéfice net lorsque l'élément couvert a une incidence sur les résultats.

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} février 2009, la Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés [« ICCA »].

Le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », augmente les exigences en matière d'informations à fournir à l'égard de l'évaluation à la juste valeur, y compris la fiabilité relative des données utilisées aux fins d'évaluation, et à l'égard du risque d'illiquidité des instruments financiers. Les nouvelles obligations d'information sont décrites à la note 14.

Le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », renferme des lignes directrices supplémentaires sur la comptabilisation et le traitement des actifs incorporels. La nouvelle norme exige que certains montants soient reclassés des immobilisations aux immobilisations incorporelles. Au 30 janvier 2010, l'adoption de cette nouvelle norme a donné lieu au reclassement de la valeur comptable nette des logiciels d'un montant de 2 527 000 \$ [2 487 000 \$ en 2009] des immobilisations aux immobilisations incorporelles. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur l'état des résultats. Les nouvelles informations ont été incluses à la note 6.

Méthodes comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront utiliser les Normes internationales d'information financière [« IFRS »] dans la préparation des états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. La Société sera tenue de commencer à présenter l'information financière selon les IFRS pour le trimestre se terminant le 30 avril 2011 et de préparer un bilan d'ouverture et de fournir l'information selon les IFRS pour les périodes correspondantes présentées. La Société prévoit que la transition aux IFRS aura des répercussions sur la présentation de l'information financière, les processus d'affaires, les contrôles internes et les systèmes d'information. La Société détermine actuellement l'incidence de la transition vers les IFRS sur ces éléments.

2. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation de 16 millions de dollars qui est garantie par les débiteurs et les stocks de la Société ainsi que par une charge de premier rang sur les actifs de la Société. Cette convention de crédit est renouvelable annuellement. Les montants prélevés sur cette ligne de crédit sont remboursables à vue et portent intérêt à des taux établis d'après le taux préférentiel bancaire majoré de 1,5 % pour les emprunts libellés en dollars canadiens, d'après le taux de base aux États-Unis majoré de 1,5 % pour les emprunts libellés en dollars américains et d'après le taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 % pour les acceptations bancaires en dollars canadiens. En outre, les modalités des conventions bancaires exigent que la Société respecte certaines clauses restrictives non financières, lesquelles étaient toutes respectées au 30 janvier 2010. Au 30 janvier 2010, l'encours des lettres de crédit de la Société s'établissait à 6 347 000 \$, dont une tranche de 1 792 000 \$ avait été acceptée à la fin de l'exercice. Les lettres de crédit constituent des garanties de paiement d'achats effectués auprès de fournisseurs étrangers et diminuent le crédit disponible en vertu de cette facilité. Mis à part les lettres de crédit en cours, aucun autre montant n'avait été prélevé en vertu de cette facilité au 30 janvier 2010.

3. PLACEMENTS À COURT TERME ET À LONG TERME

Au 30 janvier 2010, la valeur comptable des placements à court terme de la Société, qui comprenaient des certificats de placement garantis auprès d'une importante banque à charte canadienne, assortis d'un taux d'intérêt effectif moyen de 0,82 % [3,13 % en 2009] et comportant des dates d'échéance s'échelonnant jusqu'au 17 décembre 2010 [10 mars 2009 en 2009], avoisinait leur juste valeur.

La valeur comptable du placement à long terme de la Société, qui se composait d'un certificat de placement garanti auprès d'une grande banque à charte canadienne, assorti d'un taux d'intérêt effectif de 3,00 % et venant à échéance le 11 mars 2011, avoisinait sa juste valeur.

Tous les placements à court et à long terme sont libellés en dollars canadiens.

4. STOCKS

	2010 \$	2009 \$
Matières premières	7 720	7 075
Produits en cours	1 528	1 117
Produits finis	47 318	40 192
Produits finis en transit	4 668	5 628
	61 234	54 012

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans le coût des ventes et les charges de vente et d'administration de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 s'est établi à 97,0 millions de dollars [109,5 millions de dollars en 2009]. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 4,8 millions de dollars [5,7 millions de dollars en 2009], étant donné que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût, et aucune perte de valeur des stocks comptabilisée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

5. IMMOBILISATIONS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
30 janvier 2010			
Terrains et bâtiments	1 651	729	922
Améliorations locatives	59 854	20 654	39 200
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	8 262	5 741	2 521
Mobilier et agencements – autres	73 840	28 078	45 762
Automobiles	169	137	32
	143 776	55 339	88 437
31 janvier 2009			
Terrains et bâtiments	1 651	698	953
Améliorations locatives	54 795	17 778	37 017
Caisses enregistreuses aux points de vente et matériel informatique	7 965	5 091	2 874
Mobilier et agencements – autres	69 678	24 411	45 267
Automobiles	168	123	45
	134 257	48 101	86 156

Il n'y avait pas d'amélioration locative, de mobilier et d'agencements détenus en vertu de contrats de location-acquisition [4 943 000 \$ en 2009]. Des immobilisations d'une valeur comptable nette de 538 000 \$ [585 000 \$ en 2009] ont été radiées au cours de l'exercice. Le coût de ces immobilisations s'élevait à 9 167 000 \$ [9 116 000 \$ en 2009] et l'amortissement cumulé, à 8 629 000 \$ [8 531 000 \$ en 2009]. Ces immobilisations avaient principalement trait aux améliorations locatives et au mobilier et aux agencements qui ne sont plus utilisés par suite de rénovations et de fermetures de magasins.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
30 janvier 2010			
Logiciels	10 271	7 744	2 527
31 janvier 2009			
Logiciels	9 108	6 621	2 487

7. DETTE À LONG TERME

	30 janvier 2010 \$	31 janvier 2009 \$
Emprunts portant intérêt à des taux variant entre 5,09 % et 5,98 % et échéant entre juillet 2008 et juillet 2009	—	260
Convention de garantie spécifique à 6,05 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2009	—	1 846
Convention de garantie spécifique à 5,30 %, échéant le 7 février 2012	7 338	10 584
Convention de garantie spécifique à 5,89 %, échéant le 30 octobre 2012	14 234	—
Convention de garantie spécifique à 5,18 %, échéant le 15 février 2013	11 644	15 038
	33 216	27 728
Moins la tranche échéant à moins d'un an	11 752	8 746
	21 464	18 982

Les emprunts sont garantis par les immobilisations acquises au moyen du produit de la dette à long terme.

Les remboursements du capital à payer au cours des exercices suivants sont comme suit :

	\$
2011	11 752
2012	12 415
2013	8 709
2014	340
	33 216

La juste valeur des emprunts décrits ci-dessus se rapproche de leur valeur comptable.

8. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier, deuxième et troisième rangs, sans droit de vote et pouvant être émises en série.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Un nombre illimité d'actions de catégorie B avec droit de vote.

Caractéristiques principales

[a] En ce qui a trait au versement de dividendes et au rendement du capital, les actions occupent les rangs suivants :

- Privilégiées de premier rang
- Privilégiées de deuxième rang
- Privilégiées de troisième rang
- Catégorie A et catégorie B

[b] Sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont droit à un dividende privilégié non cumulatif de 0,0125 \$ par action, après quoi les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un dividende non cumulatif de 0,0125 \$ par action. Tout dividende additionnel déclaré au cours d'un exercice doit être déclaré et versé en montants égaux par action sur toutes les actions de catégorie A et de catégorie B alors en circulation, sans privilège ni distinction.

8. CAPITAL SOCIAL [suite]

- [c] Sous réserve de ce qui précède, les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont égalité de rang, action pour action, quant au bénéfice.
- [d] Les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne confèrent un vote par action et les actions de catégorie B, dix votes par action.
- [e] Les statuts de la Société stipulent, en substance, que si une offre acceptée ou conclue visant plus de 20 % des actions de catégorie B ou une offre acceptée ou conclue par plus de 14 des porteurs de ces actions est faite à un prix excédant 115 % de leur valeur de marché [telle qu'elle est définie dans les statuts de la Société], chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera, au gré du porteur, convertie en une action de catégorie B aux fins de l'acceptation de cette offre, à moins qu'au même moment une offre ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne visant un pourcentage de ces actions au moins égal au pourcentage des actions de catégorie B visées par l'offre et, par ailleurs, selon des modalités au moins aussi favorables. En outre, chaque action de catégorie A avec droit de vote subalterne sera convertie en une action de catégorie B si, en tout temps, le principal actionnaire de la Société ou toute société qu'il contrôle, directement ou indirectement, cesse d'être propriétaire véritable, directement ou indirectement, avec plein pouvoir d'exercer en toutes circonstances les droits de vote rattachés à ces actions, des actions de la Société comportant plus de 50 % des droits de vote rattachés à toutes les actions en circulation de la Société.

Émises et en circulation

	30 janvier 2010		31 janvier 2009	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Actions de catégorie A avec droit de vote subalterne				
Solde au début de l'exercice	19 663 464	30 595	18 502 964	31 216
Conversion des actions à vote multiple	—	—	2 000 000	176
Émission d'actions avec droit de vote subalterne à l'exercice d'options	310 000	2 696	81 200	614
Annulation d'actions en vertu du programme de rachat d'actions	—	—	(920 700)	(1 548)
Reclassement du surplus d'apport en raison de l'exercice d'options sur actions	—	642	—	137
Solde à la fin de l'exercice	19 973 464	33 933	19 663 464	30 595
Actions de catégorie B à vote multiple				
Solde au début de l'exercice	4 560 000	402	6 560 000	578
Conversion en actions avec droit de vote subalterne	—	—	(2 000 000)	(176)
	4 560 000	402	4 560 000	402
Solde à la fin de l'exercice	24 533 464	34 335	24 223 464	30 997

En septembre 2008, le principal actionnaire de la Société a converti 2 000 000 d'actions de catégorie B avec droit de vote assorti d'un capital libéré de 176 153 \$ en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne.

Dividendes

Au cours de l'exercice, la Société a déclaré des dividendes de 17 064 000 \$ [21 602 000 \$ en 2009; qui comprenaient un dividende non récurrent de 0,25 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne et action de catégorie B avec droit de vote totalisant 6 220 000 \$, qui ont été versés le 19 août 2008].

8. CAPITAL SOCIAL [suite]

Régime d'options sur actions

En vertu des dispositions du régime d'options sur actions, la Société peut attribuer des options à des employés clés, administrateurs et consultants visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. Le nombre maximal d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre en vertu du régime correspond à 12 % du nombre total d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et d'actions de catégorie B émises et en circulation de temps à autre. Le prix de l'option ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle l'option est attribuée. Les options sur actions peuvent être exercées progressivement par le porteur sur une période de cinq ans à compter de la date d'attribution. Dans certains cas, la période d'acquisition des droits peut être écourtée.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la situation du régime d'options sur actions de la Société au 30 janvier 2010 ainsi que des variations pendant les exercices terminés aux dates indiquées ci-dessous :

	30 janvier 2010		31 janvier 2009	
	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	1 172 800	12,64	1 267 600	12,26
Attribuées	215 500	9,40	—	—
Exercées	(310 000)	8,70	(81 200)	7,56
Annulées/échues	(4 000)	10,75	(13 600)	7,56
En cours à la fin de l'exercice	1 074 300	13,14	1 172 800	12,64
Options exerçables à la fin de l'exercice	415 600	13,41	352 640	11,99

Les 215 500 options sur actions attribuées au cours de l'exercice viendront à échéance le 22 avril 2014.

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en cours au 30 janvier 2010.

Fourchette de prix d'exercice \$	Nombre en cours au 30 janvier 2010	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options exerçables au 30 janvier 2010	Prix d'exercice moyen pondéré \$
7,56	42 800	0,3 an	7,56	42 800	7,56
9,40	213 500	4,2 ans	9,40	—	—
11,75 à 13,37	178 000	0,9 an	11,77	116 800	11,76
15,14	640 000	2,2 ans	15,14	256 000	15,14
	1 074 300	2,3 ans	13,14	415 600	13,41

8. CAPITAL SOCIAL [suite]

	2010 \$	2009 \$
Surplus d'apport au début de l'exercice	2 460	1 761
Charge de rémunération à base d'actions	341	836
Exercice d'options sur actions	(642)	(137)
Surplus d'apport à la fin de l'exercice	2 159	2 460

La charge de rémunération comptabilisée dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice au titre des options sur actions s'est élevée à 341 000 \$ [836 000 \$ en 2009]. Au cours du deuxième trimestre terminé le 1^{er} août 2009, des modifications ont été apportées à 160 000 options attribuées à un ancien administrateur. Les droits visant 80 000 de ces options n'étaient pas acquis au moment de la modification, ce qui a entraîné une contrepassation de 212 000 \$ de la charge de rémunération à base d'actions déjà constatée. L'incidence de la modification apportée aux options comportant des droits acquis a été passée en charges au deuxième trimestre et les modifications apportées aux options dont les droits n'étaient pas acquis seront passées en charges sur la durée de la période d'acquisition des droits révisée. Au cours du quatrième trimestre terminé le 30 janvier 2010, la charge de rémunération à base d'actions a fait l'objet d'une contrepassation d'un montant de 125 000 \$ relativement à l'annulation de 80 000 options assorties de droits non acquis attribuées à un ancien employé. Ces modifications sont reflétées dans les tableaux ci-dessus.

Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, la Société a attribué 215 500 options sur actions [néant en 2009] visant l'achat d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées en 2009 était de 1,47 \$ l'option. La juste valeur de chaque option attribuée a été établie à l'aide du modèle de Black et Scholes et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Hypothèses
Taux d'intérêt sans risque	1,36 %
Durée prévue	2,9 ans
Volatilité prévue du cours des actions	41,2 %
Rendement de l'action prévu	7,4 %

Régime d'achat d'actions

En vertu des dispositions du régime d'achat d'actions, la Société peut attribuer à ses employés clés des droits de souscription visant des actions de catégorie A. Le régime, qui a été modifié le 28 mai 1997, prévoit qu'un nombre maximal de 10 000 actions de catégorie A peuvent être émises à compter du 28 mai 1997 et que le prix de souscription ne peut être inférieur au cours de clôture des actions de catégorie A à la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable avant la date à laquelle le droit de souscription a été attribué. Depuis le 28 mai 1997, aucune action n'a été émise en vertu du régime d'achat d'actions.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société a procédé à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'achat d'un maximum de 987 173 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, représentant 5 % des actions de cette catégorie émises au 11 juin 2009. L'offre de rachat a débuté le 19 juin 2009 et pourrait se poursuivre jusqu'au 18 juin 2010. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, un maximum de 25 % du volume d'opérations moyen quotidien des six mois précédents peut être racheté chaque jour, ce qui représente 6 703 actions. Le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de leur rachat seront fixés par la Société. La totalité des actions rachetées par la Société seront annulées.

8. CAPITAL SOCIAL [suite]

Depuis le 19 juin 2009, la Société n'a racheté aucune action de catégorie A avec droit de vote subalterne dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Au 30 janvier 2010, une filiale américaine avait des pertes accumulées de 9,5 millions de dollars [8,9 millions de dollars américains] venant à échéance entre 2011 et 2030. Une provision pour moins-value totalisant ce montant a été constituée à même les actifs d'impôts futurs qui s'y rapportent et, par conséquent, les économies d'impôts relatives à ces reports prospectifs de pertes n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

Les pertes fiscales américaines viennent à échéance au cours des exercices suivants :

	\$
2011	440
2012	—
2013	—
2014	—
2015	—
2018 à 2030	9 026
	<u>9 466</u>

Voici un rapprochement du taux d'imposition prévu par la loi et du taux d'imposition effectif :

	2010	2009
	%	%
Taux d'imposition prévu par la loi	31,2	31,6
Augmentation (diminution) du taux d'imposition découlant de ce qui suit :		
Économies non constatées sur les pertes fiscales américaines	1,1	0,4
Éléments non déductibles et écart de conversion	(0,2)	1,2
Incidence de la variation du taux d'imposition	(0,9)	—
Divers	(0,2)	(0,1)
Taux d'imposition effectif	<u>31,0</u>	<u>33,1</u>

La charge d'impôts sur les bénéfices se présente comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Impôts exigibles	12 675	18 800
Impôts futurs	734	285
Charge d'impôts sur les bénéfices	<u>13 409</u>	<u>19 085</u>

9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES [suite]

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs est comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Passifs d'impôts futurs		
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	6 768	6 279
Gain de change latent sur contrats à terme	19	487
Total des passifs d'impôts futurs	6 787	6 766
Actifs d'impôts futurs		
Contrats de location-exploitation	—	292
Avantages incitatifs reportés	2 801	2 811
Dépenses en immobilisations admissibles	57	—
Pertes fiscales américaines	3 725	3 672
Provision pour moins-value	(3 725)	(3 672)
Total des actifs d'impôts futurs	2 858	3 103
Impôts futurs, montant net	3 929	3 663

10. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés dans le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action.

	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net (numérateur)	29 837	38 621
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dénominateur)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	24 339	24 796
Effet dilutif des options sur actions	70	113
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	24 409	24 909

Au 30 janvier 2010, 642 000 options sur actions au total [903 200 en 2009] ont été exclues du calcul du résultat dilué par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif du fait que les prix d'exercice étaient supérieurs au cours du marché moyen des actions.

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Les loyers annuels minimaux à verser en vertu de contrats de location-exploitation à long terme se présentent comme suit :

	\$
2011	41 304
2012	40 520
2013	38 814
2014	36 344
2015	31 590
2016 et par la suite	78 691
	267 263

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [suite]

Certains des contrats de location-exploitation prévoient des loyers annuels supplémentaires fondés sur les ventes en magasin ainsi que des augmentations annuelles des charges d'exploitation du propriétaire.

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses actions en justice. De l'avis de la direction, les passifs éventuels qui peuvent découler de ces actions ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

12. INFORMATION SECTORIELLE

Le seul secteur d'exploitation de la Société est la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures pour hommes et femmes jeunes d'esprit et sensibles à la mode.

L'information sectorielle est attribuée aux secteurs géographiques selon l'emplacement des magasins de la Société. Voici un résumé des résultats d'exploitation et des actifs de la Société, par région géographique :

	2010 \$	2009 \$
Chiffre d'affaires		
Canada	317 161	339 660
États-Unis	4 572	5 954
	321 733	345 614
Bénéfice net (perte nette)		
Canada	31 395	39 259
États-Unis	(1 558)	(638)
	29 837	38 621
Immobilisations et immobilisations incorporelles		
Canada	90 296	87 667
États-Unis	668	976
	90 964	88 643

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires de la Société par division :

	2010 \$	2009 \$
Vêtements pour femmes	179 158	190 676
Vêtements pour hommes	53 686	57 847
Chaussures	35 160	38 562
Accessoires	53 729	58 529
	321 733	345 614

13. VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

Les flux de trésorerie provenant des éléments hors caisse du fonds de roulement ou affectés à ceux ci sont composés des variations liées à l'exploitation des comptes suivants :

	2010 \$	2009 \$
Débiteurs	2 337	(441)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(1 602)	—
Stocks	(7 222)	(8 109)
Charges payées d'avance	(530)	929
Créditeurs et charges à payer	1 748	(4 974)
Impôts sur les bénéfices à payer	(2 285)	(2 807)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	(7 554)	(15 402)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût après amortissement de façon continue. Les informations présentées à la rubrique « Instruments financiers » de la note 1 décrivent comment les catégories d'instruments financiers sont évaluées et comment les produits et les charges, y compris les gains et pertes sur la juste valeur, sont comptabilisés. Le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Disponibles à la vente \$	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Dérivés \$	Valeur comptable totale \$	Juste valeur \$
2010							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	23 411	—	—	—	23 411	23 411
Placements à court terme	45 000	—	—	—	—	45 000	45 000
Débiteurs	—	—	2 454	—	—	2 454	2 454
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—	59	59	59
Placements à long terme	10 000	—	—	—	—	10 000	10 000
Total	55 000	23 411	2 454	—	59	80 924	80 924
Passifs financiers							
Créditeurs et charges à payer	—	—	—	21 976 ¹	—	21 976 ¹	21 976
Dividendes à verser	—	—	—	4 293	—	4 293	4 293
Dettes à long terme	—	—	—	33 216	—	33 216	33 045
Total	—	—	—	59 485	—	59 485	59 314

¹ Excluent les taxes à la consommation et autres provisions.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

	Disponibles à la vente \$	Détenus à des fins de transaction \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Dérivés \$	Valeur comptable totale \$	Juste valeur \$
2009							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	10 034	—	—	—	10 034	10 034
Placements à court terme	56 643	—	—	—	—	56 643	56 643
Débiteurs	—	—	4 791	—	—	4 791	4 791
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—	1 530	1 530	1 530
Total	56 643	10 034	4 791	—	1 530	72 998	72 998
Passifs financiers							
Créditeurs et charges à payer	—	—	—	19 119 ¹	—	19 119 ¹	19 119
Dividendes à verser	—	—	—	4 239	—	4 239	4 239
Dette à long terme	—	—	—	27 728	—	27 728	27 668
Obligations locatives	—	—	—	1 008	—	1 008	1 008
Total	—	—	—	52 094	—	52 094	52 034

¹ Excluent les taxes à la consommation et autres provisions.

Juste valeur et hiérarchie de la juste valeur

La Société a établi la juste valeur estimative de ses instruments financiers selon des méthodes d'évaluation appropriées; toutefois, elle doit faire preuve de jugement au moment de l'établissement de ces estimations. Ainsi, les justes valeurs estimatives ne sont pas nécessairement représentatives des montants que la Société pourrait réaliser dans le cadre d'une opération boursière ou qu'elle devrait verser. L'utilisation de diverses hypothèses ou méthodes peut avoir une incidence notable sur la juste valeur estimative. Les méthodes et hypothèses suivies pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont décrites ci-dessous :

- La juste valeur des instruments financiers dérivés a été déterminée en fonction des cours publiés [niveau 1].
- La juste valeur des équivalents de trésorerie et des placements à court et à long terme a été déterminée en fonction des cours de marché publiés d'instruments ayant des caractéristiques similaires [niveau 2].
- En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des dividendes à verser se rapproche de leur valeur comptable.
- La juste valeur estimative de la dette à long terme et des obligations locatives a été établie par l'actualisation des flux de trésorerie prévus à des taux actuellement offerts à la Société pour une dette semblable, et elle se rapproche de la valeur comptable.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Il n'y a pas eu de changement relativement à l'ensemble des risques courus par la Société au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010. Les informations se rapportant aux risques, en particulier au risque de crédit, au risque d'illiquidité, au risque de change et au risque de taux d'intérêt, sont présentées ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue en cas de non-respect des obligations contractuelles d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les contrats de change. La Société atténue le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements à court et à long terme en investissant, de façon prudente, les liquidités disponibles dans des billets de dépôt au porteur et des dépôts à terme bancaires auprès de grandes banques à charte canadiennes. La Société conclut des contrats de change avec des banques à charte canadiennes seulement dans le but d'atténuer le risque de crédit.

La trésorerie de la Société n'est pas soumise à des restrictions externes. Selon sa politique en matière de placement, la Société surveille la sécurité et la préservation du capital et des placements, ce qui limite le montant investi auprès d'une société émettrice.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité correspond au risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à l'échéance. La Société gère son risque d'illiquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations à l'échéance. La Société possède des liquidités importantes, largement suffisantes pour répondre à ses besoins d'exploitation, et sa situation financière est solide. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. Au 30 janvier 2010, les liquidités de la Société étaient importantes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme s'établissant à 68,4 millions de dollars. En outre, la Société dispose d'une ligne de crédit d'exploitation totalisant 16,0 millions de dollars, dont une tranche de 6,3 millions de dollars est actuellement utilisée en raison de lettres de crédit en cours. Les lettres de crédit représentent des garanties de paiement d'achats auprès de fournisseurs étrangers et réduisent le crédit disponible en vertu de cette facilité. Outre ces lettres de crédit, aucun autre montant n'avait été prélevé sur la facilité au 30 janvier 2010. La Société finance les agrandissements et les rénovations de ses magasins au moyen de ses flux de trésorerie d'exploitation et de la dette à long terme. La Société prévoit que le paiement des crédettes et charges à payer et le versement des dividendes à payer seront effectués dans une période de 90 jours et que la dette à long terme sera remboursée selon les modalités contractuelles comme indiqué à la note 7.

Risque de marché – risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée se limite essentiellement aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain. Les principaux soldes en dollars américains au 30 janvier 2010 comprenaient la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 607 000 \$, les débiteurs de 256 000 \$ et les crédettes et charges à payer de 4,9 millions de dollars. L'incidence sur ces soldes d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes autres choses étant égales par ailleurs, s'établirait à 145 000 \$.

Pour se protéger contre les risques de pertes découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises, la Société conclut des contrats à terme afin de fixer le taux de change pour une tranche importante de ses besoins en dollars américains prévus. Les contrats sont appariés avec les achats en devises prévus.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

La valeur nominale et la valeur contractuelle de ces contrats au 30 janvier 2010 étaient comme suit :

	Taux de change contractuel moyen	Valeur nominale en devises \$	Valeur contractuelle \$
Contrats d'achat			
Dollar américain	1,0427	2 200	2 294

Ces contrats viennent à échéance du 2 février 2010 au 1^{er} mars 2010. Au 30 janvier 2010, la juste valeur de ces contrats représentait un gain de change latent de 59 000 \$ [gain de change latent de 1,5 million de dollars en 2009], qui devrait être entièrement reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

Risque de marché – risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie comprennent les actifs et passifs financiers assortis d'un taux d'intérêt variable et sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Au 30 janvier 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne comprenaient que la trésorerie.

Les actifs et passifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe sont assujettis à un risque de juste valeur lié aux taux d'intérêt. Les placements à court terme de la Société sont les seuls actifs financiers assortis d'un taux d'intérêt fixe, et la dette à long terme est le seul passif financier assorti d'un taux d'intérêt fixe. La Société estime que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie seraient peu touchés par une variation brusque des taux d'intérêt fixes sur les placements à court terme, en raison de l'échéance à court terme de ces derniers. La dette à long terme est comptabilisée au coût après amortissement.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Société fait des placements qui permettent de dégager le meilleur taux de rendement possible, tout en respectant les deux principaux objectifs de son portefeuille de placement, soit la préservation des liquidités et du capital.

15. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintenir des liquidités suffisantes afin de permettre le financement interne des projets d'investissement, facilitant ainsi son programme d'expansion;
- maintenir un capital de base solide de façon à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Au 30 janvier 2010, le capital de la Société était composé de la dette à long terme, y compris les tranches échéant à moins d'un an, et des capitaux propres comme suit :

	\$
Dette à long terme	33 216
Capitaux propres (à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu)	157 181
	190 397

15. GESTION DU CAPITAL [suite]

La Société a besoin de capitaux principalement pour financer les hausses des éléments hors caisse du fonds de roulement et les dépenses en immobilisations engagées pour effectuer des agrandissements et des rénovations dans ses magasins ainsi que des améliorations à la technologie de l'information et à l'infrastructure.

À l'heure actuelle, la Société finance ses besoins au moyen des flux de trésorerie d'exploitation et peut également prélever des montants sur ses sources de liquidités, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme de 68,4 millions de dollars au 30 janvier 2010 et la tranche inutilisée de sa ligne de crédit. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif au titre du rendement du capital investi aux fins de gestion; il favorise plutôt une croissance soutenue de la rentabilité d'un exercice à l'autre. Chaque trimestre, la Société se penche sur les dividendes versés à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital en vertu de règles extérieures.

La Société est assujettie à certaines clauses restrictives non financières aux termes de ses facilités de crédit et à sa dette à long terme, et se conformait à toutes ces clauses au 30 janvier 2010. Elle n'a apporté aucun changement à sa stratégie de gestion globale du risque lié au capital au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

16. GARANTIES

La Société ne fournit habituellement pas de garanties à des sociétés affiliées non contrôlées ou à des tiers, sauf dans certains cas particuliers.

Bon nombre des conventions de la Société comportent des clauses d'indemnisation pouvant obliger la Société à effectuer des paiements à un vendeur ou à un acheteur en cas de manquement à des modalités fondamentales de déclaration ou de garantie des conventions ayant trait à des questions comme le statut de la société, le titre des actifs, les enjeux environnementaux, le consentement aux cessions, l'emploi, les litiges, les impôts à payer et autres passifs éventuels importants. Le montant maximal des paiements futurs que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces clauses n'est pas raisonnablement quantifiable, puisque certaines clauses ne sont pas assujetties à une limite monétaire. Au 30 janvier 2010, la direction estimait que ces clauses n'entraîneraient pas de paiements au comptant importants de la part de la Société.

La Société indemnise ses administrateurs et dirigeants à l'égard de toute réclamation découlant raisonnablement de l'exercice de leurs fonctions au sein de la Société et maintient une assurance visant la responsabilité civile couvrant ses administrateurs et dirigeants.

17. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu ont été comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Solde au début de l'exercice	1 043	166
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	(1 003)	877
Solde à la fin de l'exercice	40	1 043

18. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les sociétés qui sont contrôlées, directement ou indirectement, par un administrateur sous-louent des espaces locatifs de la Société. Les montants reçus au cours de l'exercice ont totalisé 177 000 \$ [60 000 \$ en 2009]. Ces montants sont comptabilisés à leur valeur d'échange.

19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Herschel H. Segal

Ancien président du Conseil et
chef de la direction de la Société

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Présidente du Conseil et
chef de la direction de la Société

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

Herbert E. Siblin, CM, FCA*

Président
Siblin & Associés Ltée

David Martz*

Conseiller en gestion

Richard Cherney

Coassocié directeur de
Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

Max Mendelsohn*

Associé de McMillan s.r.l.

*Membre du Comité de vérification

DIRIGEANTS

Jane Silverstone Segal, B.A.LLL

Présidente du Conseil et
chef de la direction de la Société

Emilia Di Raddo, CA

Présidente et secrétaire générale

Franco Rocchi

Vice-président principal,
ventes et opérations

Johnny Del Ciancio, CA

Vice-président,
finances

Vérificateurs

Ernst and Young s.r.l.
Comptables agréés

Conseillers juridiques

Davies Ward Phillips & Vineberg s.r.l.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le mercredi 16 juin 2010 à 10 h
au siège social de la Société

Régistraire et agents de transferts

Services aux investisseurs
Computershare inc.

Banquiers

Banque Royale du Canada

Réalisation :

MaisonBrison inc.

SIÈGE SOCIAL

8300, boulevard Décarie, Montréal (Québec) H4P 2P5
Téléphone : 514.738.7000, www.lechateau.com

